

La chasse à la lecque en question

L'association de défense des chasses traditionnelles aux grives a tenu son assemblée générale à Riez.

L'Association de défense des chasses traditionnelles aux grives (ADCTG) des Alpes-de-Haute-Provence avait cette année choisi Riez pour tenir son assemblée générale.

C'est à la salle multi-activités que le maire et conseiller général Michel Zorzan, accueillait les membres de cette association venus de tout le département. Autour du président Maurice Jayet, on notait la présence, outre les membres du bureau, de Max Isoard, président de la Fédération des chasseurs du 04, Daniel Portalis, président de l'Association des chasses traditionnelles de la Région Paca, Jacky Théunis, vice-président de l'association des Imitateurs de chants d'oiseaux, Marc Messel, président de l'IMEF, Eric Taxil, adjoint au maire, ou encore Robert Suprani, président de la Société de chasse de Riez.

Dans son rapport moral, le président a insisté sur la réalisation d'une exposition (financée par le conseil général et réalisée sous la responsabilité d'Eric Camoin) sur les espèces de turdidés et les différentes chasses traditionnelles (la lecque, la glu). Cette exposition de qualité, installée dans la salle, a été présentée dans plusieurs manifestations du département (Le Brusquet, Ongles...). Par ailleurs, Maurice Jayet, a rappelé le travail important de toute l'équipe dirigeante pour la réalisation de la revue bi-annuelle de l'association indiquant que la communication avec les adhérents



Des démonstrations ont été effectuées à l'occasion de cette assemblée.

mais aussi avec les médias, les instances cynégétiques et les élus lui paraissait très importante. Il parla ensuite de l'école du chilet (ou appelant) à Manosque animée par Christian Paoletti et de l'atelier organisé tous les quinze jours au parc de Drouille « où les oiseaux sont béats d'admiration. » En ce qui concerne les sujets qui animent les réunions mais dont les résultats tardent à venir : la chasse à la lecque, le port du fusil au poste lors de l'action de gluage, la non-présence des chasseurs au GEOC (Groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse).

Le trésorier adjoint présenta ensuite le rapport financier qui montrait une saine

gestion de l'association. Au final, les deux rapports furent adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement des membres sortants du CA.

Jacky Theunis fit ensuite un exposé sur le chilet ou « appelant » ou « sifflet » reproduisant le cri ou le chant des oiseaux (la grive siffleuse, le merle, l'épervier...). Il présenta ces différents appareils et, avec l'aide de l'animateur de l'école de chilets, n'hésita pas à faire quelques démonstrations fort réussies. Il rappela d'ailleurs que des concours sont organisés régionalement, nationalement et même internationalement (en Espagne et en Italie) et que le prochain aurait lieu en France en 2010.

La parole fut ensuite donnée aux participants, et bien sûr de nombreuses questions furent posées notamment sur l'autorisation des lecques, sur la chasse au poste par temps de neige, sur le port du fusil pendant le gluage.

Les membres du bureau apportèrent des éclaircissements sur ces interrogations et signalèrent qu'ils allaient rencontrer le Préfet et les parlementaires sur le dossier de la chasse aux lecques. Ils demandèrent les personnes présentes d'en parler aux députés et au sénateur des Alpes-de-Haute-Provence. À l'issue de la réunion les participants étaient invités à visiter l'exposition et à partager un buffet dînatoire.